



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Corse**

**COMITE RÉGIONAL DE L'HABITAT
ET DE L'HÉBERGEMENT**

**Compte rendu de la consultation écrite électronique
du 10 mars 2021**

Membres du CRHH (titulaires/suppléants)

Pascal LELARGE	Préfet de Corse
François RAVIER	Préfet de Haute-Corse (voix consultative)
Président du conseil exécutif de Corse ou son représentant	Collectivité de Corse
Bianca FAZI ou Lauda GUIDICELLI	Collectivité de Corse
Louis POZZO DI BORGIO ou Pascal CARLOTTI	Collectivité de Corse
Président de la CAPA ou son représentant	CAPA
Président de la CAB ou son représentant	CAB
Président(e) de l'OPH de la CdC ou Directeur (trice)	OPH CdC
Président(e) de l'OPH de la CAPA ou Directeur (trice)	OPH CAPA
Antoine Jeandet ou Fabienne ABECASSIS	ARHLM / ERILIA - LOGIREM
Géraldine FETTIG ou Michèle COUSIN	ADOMA
Jean-Charles VALLEE ou Julie DA COSTA	Office Foncier de Corse
Pierre-Paul CARETTE ou Corinne CASENTINI	FNAIM
Olivier LE HAY ou Jean-Jérôme LUCCIONI	Conseil régional des notaires
François PERRINO ou José SANTONI	Fédération française du BTP de Corse du Sud
Sébastien CELERI	Conseil régional de l'ordre des architectes
Jean-Nicolas ANTONIOTTI ou Jean-Luc PAOLI	UMF PACA Corse
Jean Luc MEDORI ou Pierre POGGI	Chambre des géomètres experts de la Corse
Frédéric NOEL ou Véronique GARCIA	Caisse des dépôts - Banques des territoires
Philippe SAGNES ou Christine ESTE	Action Logement
Joseph ORSINI ou Pascal GILSON	Banques – Crédit Agricole – La banque Postale
Louisa MAULU-TRONCI ou Marc BALDACCI	CAF Corse du Sud – CAF Haute-Corse
Marie-Madeleine FONTAINE ou Jean-Michel SIMON	FALEP de Corse-du-Sud
Pierre CALASSA ou Habiba EZAHIRI	Association ALIS
David FRAU ou Sylvie SANSONETTI	Délégation locale de la Croix-Rouge 2A
Christine MALAFRONTÉ ou Serge RISTERUCCI	CHRS Foyer de Furiani – CHRS Maria Stella
Jacqueline CASANOVA ou Vanina BATTESTI	SOLIHA PACT Corse – SOLIHA CAL PACT 2B
Michel STROPPIANA ou Odile MEYNET	URAF de Corse
Jacqueline GOURINOVITCH ou Nathalie GARS	Asso. Consommateurs AFOC 2B – INDECOSA CGT
Thérèse FABRE ou– Antoine VALENTINI	CFDT
Paul FABIANI ou Jean OTTAVIANI	CFE - CGC
Maxime NORDEE ou Jean-Michel BIONDI	CGT
Jean-Nicolas ANTONIOTTI ou Jackie TARTUFFO	FO
Thomas DESINI ou Dominique DE BARTOLO	CFTC
Jean-Toussaint POLI ou Jean BRIGNOLE	STC
Frédéric BENETTI ou Charles BICCHIERAY	MEDEF
Sébastien BRUNEAU ou Cédric LUNARDI	CGPME
Jean CORDIER ou Lucienne GERONIMI	ADIL de Corse

DREAL de Corse

Immeuble Paglia Orba - Lieu dit Croix d'Alexandre - Route d'Alata - 20090 AJACCIO Standard :04 95 51 79 70

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 16h

Adresse électronique : DREAL-Corse@developpement-durable.gouv.fr

www.corse.developpement-durable.gouv.fr

Pièces jointes en annexe : 13

-2 comptes rendus CRHH,

-1 note de synthèse « financement LLS » et 6 annexes (tableau bilan programmation LLS 2020, tableau perspectives LLS 2021, délibération CA FNAP budget initial du 12/12/20, délibération CA FNAP budget rectificatif du 11/02/21, cahier des charges plan de relance restructuration lourde et rénovation thermique, appel à projets plan relance MassiRéno),

-1 note de synthèse « ANAH » et 2 annexes (délibération sur le budget initial 2021 et document décrivant les orientations et la répartition régionale des objectifs et des crédits),

-1 note de synthèse du bilan 2020 et perspectives 2021 concernant l'hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables.

Afin d'éviter tout regroupement de personnes dans le contexte de la crise sanitaire, et comme le prévoit l'article III.4. du règlement intérieur du comité régional de l'habitat et de l'hébergement, les membres du comité ont été invités à participer à une consultation écrite électronique par courriel du 10 mars 2021 sur les points suivants à l'ordre du jour :

- **Approbation** du compte rendu de la séance du 12 février 2020 ;
- **Approbation** du compte rendu de la consultation écrite électronique du 10 décembre 2020 ;
- Le financement du logement locatif social (BOP135) :
 - ✓ Programmation des aides à la pierre - offre nouvelle : présentation du bilan 2020 pour information et **avis sur les perspectives 2021** ;
 - ✓ Programmation «Plan de relance – restructuration lourde et rénovation thermique» : **avis sur les perspectives 2021** ;
- Présentation du budget national de l'ANAH :
 - ✓ **avis sur le bilan 2020**
 - ✓ **avis sur la répartition des crédits et objectifs 2021 entre les départements** ;
- Secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion : présentation du bilan 2020 pour information et **avis sur les perspectives 2021 (BOP 177)** « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables » ;

Il a été demandé aux membres du comité de faire parvenir leur avis sur chacun des sujets dans un délai de dix jours à compter de la date d'envoi du courrier de consultation, selon le formalisme suivant :

-avis favorable

-avis défavorable

-abstention

L'absence de réponse des membres dans le délai imparti a été considérée comme un avis favorable.

■ Approbation du compte rendu de la séance du 12 février 2020
--

Approbation à l'unanimité du compte rendu du CRHH du 12 février 2020.

■ **Approbation** du compte rendu de la consultation écrite électronique du 10 décembre 2020

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la consultation écrite électronique du CRHH du 10 décembre 2020.

- Le financement du logement locatif social (BOP135)
- ✓ Programmation des aides à la pierre - offre nouvelle : présentation du bilan 2020 pour information et **avis sur les perspectives 2021**
- ✓ Programmation « Plan de relance – restructuration lourde et rénovation thermique » : **avis sur les perspectives 2021**

(Cf. note de synthèse « financement LLS » et 6 documents en annexe)

✓ Programmation des aides à la pierre, avis sur les perspectives 2021

Mme Orlandi (OPH de la CAPA) salue les orientations définies, particulièrement celles en faveur du logement pour les jeunes actifs en zone tendue et de la production de petits logements destinés aux plus jeunes et aux personnes âgées. Les aides accordées pour la production des LLS PLAI et la bonification octroyée pour les logements de type T1/T2, pourraient inciter plus encore la production de petits logements dont les PLAI adaptés, si elles s'accompagnaient d'un engagement du gouvernement en faveur du gel de la RLS sur cette typologie.

Dans le cadre du vote de son budget 2021, l'office a arrêté sa programmation annuelle qui sera transmise aux services de l'Etat pour intégration dans les perspectives de la programmation LLS 2021 – Corse.

Résultats de la consultation :

- avis favorable : 37 voix (dont 27 voix considérées comme favorables en l'absence de réponse)
- avis défavorable : 0 voix
- abstention : 0 voix

L'avis du CRHH est favorable à la majorité des voix.

✓ Programmation « Plan de relance – restructuration lourde et rénovation thermique », avis sur les perspectives 2021

Mme Orlandi (OPH de la CAPA) précise que l'office s'inscrit pleinement dans la démarche définie dans le plan de relance 2021/2022 pour la restructuration lourde et rénovation thermique des LLS ; elle note toutefois que le niveau de dotation régionale correspondant à 21 logements et l'ordre de service de démarrage du marché de travaux ou du marché global de performance à donner avant le 31 décembre 2021, constituent des freins à la dépose de nouveaux dossiers. Ce dispositif ne semble applicable qu'en complément des financements (hors financements européens) déjà acquis pour les grandes opérations ou pour des petits bâtiments, pour lesquels les projets de rénovation sont à un stade très avancé (a minima, fin de la phase d'études du maître d'œuvre ou de l'assistant à maître d'ouvrage).

L'OPH prend note de la date de dépôt des candidatures avant le 1er juin 2021.

Résultats de la consultation :

- avis favorable : 37 voix (dont 27 voix considérées comme favorables en l'absence de réponse)
- avis défavorable : 0 voix
- abstention : 0 voix

L'avis du CRHH est favorable à la majorité des voix.

- Présentation du budget national de l'ANAH
- ✓ avis sur le bilan 2020
- ✓ avis sur la répartition des crédits et objectifs 2021 entre les départements

(Cf. note de synthèse ANAH et 2 documents en annexe)

✓ Avis sur le bilan 2020

Résultats de la consultation :

- avis favorable : 37 voix (dont 27 voix considérées comme favorables en l'absence de réponse)
- avis défavorable : 0 voix
- abstention : 0 voix

L'avis du CRHH est favorable à la majorité des voix.

✓ Avis sur la répartition des crédits et objectifs 2021 entre les départements

Résultats de la consultation :

- avis favorable : 37 voix (dont 27 voix considérées comme favorables en l'absence de réponse)
- avis défavorable : 0 voix
- abstention : 0 voix

L'avis du CRHH est favorable à la majorité des voix.

- Secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion : présentation du bilan 2020 pour information et **avis sur les perspectives 2021 (BOP 177) « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables »**

(Cf. note de synthèse du bilan 2020 et des perspectives 2021 concernant l'hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables, en annexe)

✓ Avis sur les perspectives 2021 (BOP 177) « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables »

Mme Geronimi (ADIL de Corse) indique que l'association ALIS a répondu à l'appel à projet (AAP) pour la création d'une agence immobilière à vocation sociale (AIVS) en Corse du Sud, aussi elle s'interroge sur le fait que le bilan présente cet AAP comme infructueux.

M. Calassa (ALIS) indique que le déploiement de l'Association ALIS sur le territoire de la Corse du Sud est en cours de réalisation. Une permanence hebdomadaire se tient tous les jeudis matin à l'espace EMPIRECOWORK - Pôle de Suartello 2 - Route de Mezzavia - 20090 Ajaccio, dans l'attente de l'ouverture de l'agence implantée sur Ajaccio. Sa concrétisation nécessite des financements en cours de sollicitation.

Les agréments préfectoraux régionaux viennent d'être obtenus, notamment les agréments de la préfecture de Corse au titre de «l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale» et de «l'ingénierie sociale, financière et technique».

L'ensemble de l'équipe est ravie de la reconnaissance du travail fait, sachant qu' ALIS est le premier opérateur à bénéficier de ces financements en Corse et souhaite qu'une information large soit faite sur la présence de l'association sur l'ensemble de la Corse.

Mme Malafronte (CHRS Furiani) fait part du commentaire suivant : « Il est dommageable pour l'équilibre budgétaire des structures qui relèvent du BOP 177 que soit retenue une réserve de précaution et qu'en même temps ne soit versé que 50% des budgets au moment où les structures font face à des dépenses exceptionnelles et obligatoires liées à la crise sanitaire. Ces établissements font l'avance de ces dépenses sans avoir l'assurance qu'elles soient reprises pour celles engagées en 2021. Ces établissements vont faire l'avance des dépenses courantes et des salaires. Aussi, cela fait beaucoup d'avances, faites par les établissements, a contrario cela fait beaucoup de retenues de la part du ministère ».

Mme Baldi (DRCS) précise que la réserve de précaution n'impacte pas les crédits dédiés aux CHRS. Cette année, comme les années antérieures, les CHRS sont financés par un virement mensuel correspondant au douzième de la dotation globale de financement de l'année précédente. Si seul 50% des crédits ont été versés pour le moment, les 50% restant seront apportés en milieu d'année.

Résultats de la consultation :

- avis favorable : 36 voix (dont 27 voix considérées comme favorables en l'absence de réponse)
- avis défavorable : 0 voix
- abstention : 1 voix

L'avis du CRHH est favorable à la majorité des voix.



Le préfet